

PLANÈTE • RESSOURCES NATURELLES

## La pêche française inaugure le « Scombrus », un chalutier géant... néerlandais

Ce bateau-usine, qui menace la pêche artisanale, peut traiter jusqu'à 120 tonnes de poissons par jour, sur des chaînes automatisées.

Par Martine Valo • Publié hier à 11h42, mis à jour hier à 13h14

Article réservé aux abonnés



Le chalutier-congélateur « Scombrus », le 24 septembre 2020, à Concarneau (Finistère). FRED TANNEAU/AFP

Le *Scombrus* a eu droit à un baptême sous les meilleurs auspices vendredi 25 septembre, à Concarneau. La veille, la tempête s'est essoufflée durant la nuit, et la préfecture du Finistère a interdit le rassemblement des pêcheurs et autres opposants au bateau-usine qui aurait pu gâcher la cérémonie.

Le chalutier-congélateur sorti de chantiers navals norvégiens, qui a débuté sa première marée le 1<sup>er</sup> août, a hissé le grand pavois et des drapeaux bleu-blanc-rouge. On n'a pas si souvent l'occasion de bénir religieusement un navire de cette taille-là – 17,50 mètres de large, 81 mètres de long. La flotte de pêche française n'en compte qu'une douzaine de ce gabarit, elle qui est composée à plus de 85 % de bateaux de moins de 12 mètres. Pour les artisans fileyeurs et caseyeurs de la région et de bien au-delà, la venue de ce géant dans le port du Finistère fait figure de provocation.

### L'heure est à l'amertume

Une centaine de personnes s'est tout de même massée derrière les barrières, veillées par les forces de l'ordre. Les « *Funérailles de la pêche artisanale (40 000 ans avant J.-C. - 25 septembre 2020)* », selon la formule des associations Pleine Mer et Bloom, qui invitaient à se réunir en réponse à ce « *jour de fête pour l'industrie* », n'ont donc pas eu lieu comme prévu. Mais chez les pêcheurs qui ont fait le déplacement de Normandie, des Hauts-de-France, de Bretagne et même des Pyrénées-Atlantiques et

du Var, l'heure est à l'amertume. Sur les quais de Concarneau, ce sont deux mondes et deux conceptions radicalement opposées de l'avenir qui se font face.

### **Ces harengs, sardines, merlans bleus, chinchards et maquereaux, dont aucun ne sera débarqué dans une criée française, sont destinés aux marchés d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est**

Le *Scombrus* – maquereau commun, en latin – ne fait pas mystère de sa vocation : il cible exclusivement les espèces pélagiques de pleine mer dans les eaux communautaires, de l'ouest de l'Ecosse au golfe de Gascogne, ce que n'autorisent pas les licences des pêcheurs côtiers. Ces harengs, sardines, merlans bleus, chinchards et maquereaux, dont aucun ne sera débarqué dans une criée française, sont vendus quelques centimes le kilo et destinés aux marchés d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est.

« On devrait l'appeler le "Scombricide" », glisse Sandrine venue depuis son port d'attache de Royan, en Charente-Maritime. Elle qui pêche avec sa famille, s'inquiète de savoir ce qu'il restera à attraper demain. Elle finit par se déshabiller avec quelques compères derrière une banderole pour signifier que la pêche industrielle les laisse « à poil ».

**Lire aussi | [Subventions à la pêche : l'association Bloom dénonce l'opacité de l'Etat français](#)**

En quinze à quarante-cinq minutes, soit un trait d'un de ses chaluts, le *Scombrus* peut prélever entre 50 tonnes et 120 tonnes de petits poissons. Il est capable de remplir ses trois cales d'un peu moins de 2 000 tonnes au total, en une marée de deux à trois semaines. Vide, celle située à l'avant ressemble à un parking désert. « Cet espace peut contenir 30 000 cartons de 2 kg chacun. Au total, nous pouvons en stocker 80 000, annonce fièrement Geoffroy Dhellemmes, directeur général de France pélagique, l'armement propriétaire du navire. Les poissons, calibrés, emballés, étiquetés, et congelés à -50 °C, arrivent par cet ascenseur. Avec ce chalutier innovant, le travail de manutention des marins est considérablement réduit. »

### **« Ressources halieutiques inépuisables »**

Ces derniers, une trentaine, travaillent par tranches de six heures, sont logés dans des cabines confortables et pourront bientôt accéder à une salle de sport. Mais la majeure partie du bâtiment est vouée au traitement des captures sur des chaînes automatisées, jusqu'à 120 tonnes par jour. Le capitaine assure que la proportion des poissons abîmés est divisée par deux par rapport au chalutier de la génération précédente.

### **Selon Geoffroy Dhellemmes, l'ensemble des prises accessoires – qui ne sont pas commercialisables – n'atteindrait pas 1 %. Ce qui représente quand même environ 260 tonnes par an**

La passerelle est à la mesure du navire : de nombreux écrans grand format y laissent entrevoir à quel point les proies n'ont guère de chance d'échapper aux sondeurs et aux gigantesques filets du *Scombrus*. Pour vider le chalut de son chargement, une pompe est branchée à l'intérieur. Elle aspire eau de mer et poissons et expédie directement ces derniers dans des cuves réfrigérées.

Selon Geoffroy Dhellemmes, l'ensemble des prises accessoires – qui ne sont pas commercialisables – n'atteindrait pas 1 %. Ce qui représente quand même environ 260 tonnes à raison de 12 à 14 marées par an. La compagnie ne se fait pas de souci pour l'« importante biomasse constamment surveillée par les scientifiques » qu'elle capture loin des eaux où travaillent les pêcheurs côtiers. Le document remis

à la presse fait mention de « *ressources halieutiques inépuisables* », envisageant les écosystèmes comme des patchworks d'espèces indépendantes, comme si les prédateurs carnivores ne dépendaient pas, eux aussi, de ces petites proies pour se nourrir.

#### Lire aussi | [Un quart des stocks de poissons sont trop pêchés en France](#)

A ceux qui trouveraient à redire à son activité, France pélagique avance sa certification du Marine Stewardship Council (MSC), un label de plus en plus controversé chez les défenseurs de l'environnement. La société réalise 23 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, emploie 80 marins et détient aussi des parts dans War Raog, un armement qui exploite trois bolincheurs (des senneurs). Elle a le droit de capturer 44 000 tonnes de poissons au total.

#### Lire aussi | [Derrière le label MSC, qui garantit des pratiques durables, peu de pêche artisanale](#)

A titre indicatif, la France a un quota de 15 000 tonnes de maquereaux. « *Avec notre autre chalutier, Prins Bernhard, qui peut capturer 1 600 tonnes en une marée, nous sommes le plus grand armement pélagique en France, et nous représentons 1,5 % de la pêche européenne* », s'enorgueillit Geoffroy Dhellemmes.

Plusieurs associations se sont réunies pour manifester le jour de l'inauguration du chalutier-usine « Scombrus », à Concarneau (Finistère), le 25 septembre 2020. FRED TANNEAU/AFP

Le *Scombrus* a beau être immatriculé à Concarneau, c'est à Ijmuiden ou à Scheveningen, aux Pays-Bas, qu'il va livrer sa cargaison. Car France pélagique est une filiale de Cornelis Vrolijk, un groupe familial néerlandais. Ce dernier, fort de 93 navires dans le monde, fait travailler 2 000 personnes aux Pays-Bas, en France, en Grande-Bretagne, au Portugal, en Lituanie, au Maroc, en Mauritanie.

Il est l'un des deux représentants de la pêche industrielle néerlandaise à avoir investi en France. L'autre, Parlevliet & Van der Plas, présent dans une vingtaine de pays, a acquis intégralement ou en partie la Compagnie des pêches de Saint-Malo, la Compagnie française du thon océanique, ainsi qu'Euronor. A eux deux, ces groupes détiennent désormais une très grande part de la pêche française.

Protestation contre la pêche industrielle, à l'occasion du baptême du chalutier géant le « Scombrus », à Concarneau (Finistère), le 25 septembre 2020. M.V.

## Réactions indignées ou inquiètes

En octobre 2019, le *Margiris* – appartenant à l'armement néerlandais Parlevliet & Van der Plas – a sillonné la Manche du côté des eaux britanniques. Long de 143 mètres, il est l'un des plus gros bateaux-usines du monde. D'autres grands chalutiers se sont succédé dans les parages, suscitant beaucoup de réactions indignées ou inquiètes, bien qu'ils n'y venaient pas pour la première fois.

### **Catherine Fournier (UDI), sénatrice des Hauts-de-France : « Vous croyez vraiment qu'ils ne prennent que du hareng ? Ils détruisent la faune et les fonds marins avec leurs énormes filets et leurs chaluts électriques »**

Catherine Fournier (UDI), sénatrice des Hauts-de-France a interpellé le gouvernement à leur propos. Elle les qualifie « *d'ogres des mers qui prennent en un jour autant que 50 fileyeurs en un an, qui dévorent poissons et artisans* ». Et interroge : « *Vous croyez vraiment qu'ils ne prennent que du hareng ? Ils détruisent la faune et les fonds marins avec leurs énormes filets et leurs chaluts électriques contre lesquels je me suis aussi mobilisée.* »

L'émoi a, à nouveau, été vif lorsque quatre chalutiers-congélateurs – notamment le *Prins Bernhard* – ont été vus à l'œuvre en mars sur les bancs de maquereaux du golfe de Gascogne, alors que les petits patrons pêcheurs étaient cloués à terre par le confinement et l'absence de débouchés pour leurs prises fraîches.

**Lire aussi | [« Ils siphonnent les poissons » : les pêcheurs normands vent debout face aux bateaux-usines](#)**

Pourtant, le Comité national des pêches marines et des élevages marins (CNPMM) est resté des plus discrets sur ces grands navires pélagiques. « *Il n'a pas pris position* », indiquait sobrement Hubert Carré, alors directeur de cette instance, au Sénat, en novembre 2019. Ce dernier – qui a refusé de répondre au *Monde* – a renvoyé les parlementaires à la logique de la politique européenne « *qui, depuis 1983, a mutualisé les eaux, les poissons* », et assuré que « *la pêche française a la chance d'être bien équilibrée, elle qui comptait alors 11 000 bateaux et qui n'en a plus que 4 500 actifs* ».

**Lire aussi | [La pêche industrielle exploite plus de la moitié de la superficie des océans](#)**

Dimitri Rogoff, patron d'un 14-mètres et président du Comité régional des pêches de Normandie, a tenu, ce jour-là, un tout autre discours : « *Il y a des choses qu'on pouvait trouver acceptables il y a quelques décennies, qui ne le sont plus maintenant que les pêcheurs et la société ont une autre conscience de l'écologie.* »

Ces instances représentatives, les mécontents de Concarneau déclarent en chœur s'en sentir ignorés. Ils montrent du doigt les puissants qui y siègent. Antoine Dhellemmes notamment, le père de Geoffroy. L'homme qui a fondé France pélagique en 1988 est vice-président du CNPMM. Il préside aussi From Nord, une organisation de producteurs regroupant 162 adhérents de toutes tailles, de Boulogne-sur-Mer à Saint-Malo, chargée, entre autres, de répartir entre eux plusieurs quotas nationaux de poissons frais. Et pas des moindres : 100 % du merlan bleu, 84 % du lieu noir, 85 % des espèces pélagiques... Antoine Dhellemmes préside également l'Association nationale des organisations de producteurs.

**Lire aussi | [Le chalut électrique, cheval de bataille des pêcheurs industriels néerlandais](#)**

**Martine Valo** (Concarneau (Finistère), envoyée spéciale)